

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1 00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SIGNE DE LA CROIX

PREMIERE PARTIE — LE CAPITAINE LA CHESNAYE

XV — MAITRE GIRAUD

Revenu à lui, il confessa la vérité, tendant au marquis, pour sa défense, la lettre que lui avait remise La Chesnaye.

M. d'Assigny examina le papier avec une attention et une surprise visible. Son écriture, son seing, son cachet, celui du prévôt de Rouen étaient si parfaitement imités, qu'il hésita tout d'abord. Enfin, il déclara que cette pièce était fautive, et qu'il n'avait jamais écrit rien de semblable.

Il fallait bien reconnaître que le noble seigneur avait été la victime d'une ruse habile, et que sa demeure avait été souillée par une bande de brigands d'une audace et d'une adresse au-delà de toute croyance.

Furieux d'avoir été joué ainsi, le marquis ne savait à qui s'en prendre, lorsque le jardinier vint le trouver.

L'oncle de Jeanne, sitôt qu'il l'avait pu, s'était mis à la recherche de sa nièce, dont l'absence l'avait vivement inquiété pendant la perquisition des faux archers.

La chambre de Jeanne était vide ; mais sur le lit de la jeune fille était, toute ouverte, la dernière missive d'André, celle dans laquelle il menaçait le château de surprise et d'escalade.

Le jardinier, ne sachant pas lire, porta le papier à son seigneur.

A peine celui-ci en eut-il pris connaissance qu'il entra dans

un nouvel accès de rage plus épouvantable encore que le premier, jurant qu'il aurait justice de tous les archers de la province.

Une heure après, un bûcheron venait raconter qu'il avait vu Jeanne enlevée par un archer.

Cette fois le doute n'était plus permis : on pensa que le fiancé de la nièce du jardinier avait mis à exécution ses menaces et que ses camarades, tout en servant ses projets, avaient profité de l'occasion qui s'était présentée de commettre un acte de pillage. Plainte fut portée immédiatement au prévôt de Rouen par le marquis.

Il fut constaté que cette même nuit André et quelques-uns de ses camarades étaient sortis de la ville pour n'y rentrer qu'au jour venu, et qu'ils avaient passé l'espace de temps compris entre cette sortie et cette rentrée dans la forêt de Maromme.

Effectivement le malheureux archer, n'écoulant que son amour, était parvenu à entraîner ses camarades et s'était dirigé vers le château où il était arrivé trois heures après le départ des bandits.

L'affaire s'instruisit rapidement.

Toutes les preuves étaient à la charge d'André et de ses amis. La question ordinaire et extraordinaire leur fut appliquée, et la douleur arracha à quelques-uns l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis. André supporta tout, nia énergiquement, raconta la vérité, mais le tribunal, convaincu, le condamna ainsi que les siens à la pendaison.



Elle avait pris le chemin du Champ-Crotté, tournant la foire pour éviter de donner l'éveil.

Le matin du jour où il devait subir son supplice, le prévôt vint le trouver dans sa prison et lui apprit, qu'en raison des services antérieurs qu'il avait rendus, quelqu'un avait sollicité et obtenu du roi une lettre de grâce en sa faveur, mais que ses camarades allaient subir la peine de mort infligée par le lieutenant criminel, et que lui-même serait pendu en effigie.

Puis, sans vouloir l'entendre, le magistrat le fit mettre hors de prison.

Audré assista, caché dans une maison, au supplice de ses amis, et jura sur leur cadavres une vengeance éclatante.

En quittant la ville il rencontra un hâcheron, lequel lui apprit que le lendemain du vol, il avait vu Jeanne dans la forêt, qu'elle avait pu lui parler durant quelques minutes, qu'elle lui avait révélé qu'elle était en la puissance de La Chesnaye et la façon dont elle était tombée entre ses mains.

Il était trop tard pour éclairer la justice.

Audré ne retourna pas à Rouen, mais il se mit à la recherche de Jeanne et de ses ravisseurs.

Durant six semaines, il fouilla la province sans pouvoir recueillir le moindre renseignement.

Alors il pensa avec raison que La Chesnaye et sa bande avaient probablement abandonné, pour quelque temps, le théâtre de leurs exploits et étaient allés porter leurs rapines dans d'autres parties du royaume.

—C'est égal, dit Babin en voyant le narrateur s'arrêter, votre André doit de fidèles actions de grâces à ce quelqu'un qui l'a si à propos tiré des griffes du bourreau en sollicitant près du roi....

—Cela est vrai ! fit Giraud.

—Et ce quelqu'un-là est un grand seigneur, sans doute ?...

—Peut-être...

—Comment ? vous ne savez donc pas qui il est ?

—Non.

—Et André non plus n'en sait rien ?

—André non plus.

—Quoi ! un homme le sauve de la potence et il ignore le nom de cet homme, de ce sauveur ?

—Il l'ignore.

—Voilà qui est étrange !

—Nullement. André a été jeté hors des prisons sans explication aucune, et depuis il n'est jamais revenu à Rouen. Comment et par qui voulez-vous qu'il apprît à qui il devait sa grâce ?

—Votre André n'est guère reconnaissant, en ce cas !

—Oh ! s'écria Giraud, et fait, je vous le jure ! Il ne connaît pas encore le nom de son sauveur, mais il le connaît et comme il a fait serment de se venger de La Chesnaye, il a fait serment aussi de vouer une reconnaissance éternelle à celui qui l'a sauvé.

—Mais, en attendant, il ne sait pas à qui il doit ce service ?

—Il ne le sait pas !

Giraud pronouça ces mots avec un accent de vérité à laquelle on ne pouvait se méprendre.

Maître Babin fit une grimace d'impatience et un geste de déception.

L'un de ses compagnons se pencha vers lui.

—Je vous disais bien que nous ne saurions rien ! fit-il à voix extrêmement basse.

—Mais nous savons déjà une chose assez importante, j'imagine ! répondit Babin.

—Quelle chose ?

—C'est que Giraud existe,

Puis revenant à l'archer, qui semblait absorbé dans ses pensées :

—Et qu'est devenu aujourd'hui ce pauvre André ? demanda-t-il.

—Aujourd'hui ce pauvre André se nomme Giraud et il est venu à Paris pour tenir son serment, car il a appris que La Chesnaye se trouvait dans la capitale.

XVI

LE BOURGEOIS DE PARIS

—En vérité, mon cher maître, fit le bourgeois de Paris en se renversant sur son siège, cette histoire est des plus intéressantes, elle m'a vivement impressionné, et si vous avez jamais besoin de mes services, faites état de moi pour tout ce que bon vous semblera.

—Meroi ! répondit Giraud. Je vous ai conté mes malheurs, mais le reste me regarde seul ! J'ai mon plan arrêté....

Dieu seul et moi savons ce que j'ai souffert, Dieu seul et moi saurons ce que souffriront ceux qui m'ont enlevé la femme que j'aimais, qui m'ont livré à la torture et qui ont fait tuer mes amis innocents !

Il y avait, dans le ton dont furent prononcées ces paroles une énergie tellement sauvage que maître Babin ne put retenir un mouvement.

L'archer se leva et s'approcha de la porte comme un homme qui a besoin d'air pour chasser les vapeurs accumulées dans son cerveau.

—Celui-là est à craindre ! murmura le voisin de gauche à l'oreille du bourgeois de Paris.

—Eh bien ! on le surveillera, répondit froidement celui-ci. Tu connais l'homme maintenant, charge-toi de lui.

Le voisin fit un signe de tête indiquant son consentement. A cet instant un nouveau personnage se glissa plutôt qu'il ne s'introduisit dans la loge du rôtisseur.

Ce personnage, vêtu en ouvrier de l'époque, passa devant Babin et ses amis sans paraître faire la moindre attention à eux, mais en passant il éternua forttement.

Babin se leva aussitôt, appela le garçon, régla la dépense et se disposa à quitter la loge en compagnie des deux autres bourgeois.

—Adieu, mon cher Giraud, dit-il à l'archer toujours demeuré sur le seuil de la porte de la loge ; nous rentrons chez nous, car il se fait tard, et voici neuf heures et demie qui vont sonner.

Vous savez où je demeure ? Rue de la Vannerie, à l'enseigne du Soleil-d'Or. Je serai heureux de vous voir chez moi toutes les fois que vous voudrez bien me faire visite.

Giraud inclina la tête sans répondre : il était évidemment plongé dans une rêverie profonde.

Le bourgeois portant le pourpoint bleu était demeuré le dernier dans la loge du rôtisseur.

Tandis que Babin saluait l'archer, et prenait congé de lui, il s'était approché d'un groupe de gens occupés à souper, et en passant près de la table autour de laquelle ils étaient assis, il avait fait tomber le couteau de l'un d'eux.

—Mille pardons ! fit-il en se baissant pour ramasser l'ustensile de table.

Celui auquel appartenait le couteau s'était baissé en même

temps, de sorte que les deux têtes se rencontrèrent à la même hauteur.

Le bourgeois prononça deux ou trois paroles à voix extrêmement basse.

Le souneur, qu'on nous permette d'employer ce mot, se redressa comme s'il n'eût pas entendu, et l'homme au pourpoint bleu s'éloigna.

—Au revoir, maître Jacques, bonne nuit, m'ître Thomas ! dit Babin en serrant les mains de ses deux amis, qui, ainsi que lui, se trouvaient alors au milieu de la rue.

—Vous ne rentrez pas avec nous ? demanda l'un d'eux.

—Non, j'entre chez mon compère Marteau l'orfèvre, dont vous voyez la loge, j'ai à lui parler.

—Alors, bonne nuit.

—Bonne nuit.

Les deux bourgeois, celui au pourpoint brun et celui au pourpoint bleu, se prirent bras dessus et bras dessous et s'engagèrent dans la foire, se dirigeant vers l'une des extrémités aboutissant à l'une des portes de sortie.

Babin entra, ainsi qu'il venait de le dire, dans la loge de l'orfèvre située une boutique plus haut que celle du rôtisseur et devant laquelle s'étaient si fort émerveillés Mathias le Canus et Jacqueline la Longue.

L'archer Giraud était toujours sur le seuil de la porte. Il put donc, s'il n'était pas trop absorbé dans ses pensées, voir Babin pénétrer dans la huche de son compère Marteau.

Neuf heures et demie sonnaient en ce moment.

Moins de cinq minutes après, une petite troupe composée d'une douzaine d'archers apparut à l'extrémité de la rue.

Au même instant surgit de l'une des travées donnant sur la place une seconde troupe à peu près aussi forte que l'autre, et qui boucha l'entrée de la rue dont la loge du rôtisseur formait la première boutique.

Cette manœuvre provoqua immédiatement la curiosité des passants et celle des gens occupés dans les loges.

La foule s'amassa donc avec cette rapidité qui est le caractère particulier du peuple parisien.

—La maréchaussée ! la maréchaussée ! cria-t-on de toutes parts.

—Laissez faire la justice du roi ! dit le sergent commandant l'escouade en faisant barrer la rue dans toute sa largeur par les gardes qui faisaient résonner sur le sol les crosses épaisses de leurs arquebuses.

—Qu'y a-t-il ? Est-ce un voleur ? Que nous veut-on ? demandait-on de tous les côtés à la fois.

Mais les plus inquiets étaient évidemment ceux qui se trouvaient chez le rôtisseur, dont la loge paraissait être cernée.

Quelques uns voulurent en sortir. Le sergent les en empêcha rudement.

—Qu'est-ce donc, fit le rôtisseur avec cette émotion particulière à tout marchand qui se voit menacé dans la vente de ses marchandises.

—M. le lieutenant civil va vous l'apprendre ! répondit le sergent.

—M. le lieutenant civil ! répéta le bourgeois en suivant de l'œil la direction indiquée par le soldat.

En tête de la seconde troupe s'avancait effectivement le magistrat.

Rougegorge marchait à ses côtés tenu fortement par le bras par un archer de stature colossale.

Le lieutenant civil fit arrêter sa troupe et barrer la rue à cinquante pas environ de l'endroit où stationnait la première.

Une douzaine de loges, parmi lesquelles était celle de l'orfèvre où était entré Babin, se trouvaient compris dans cet espace gardé à vue.

Le lieutenant civil s'avança en compagnie de l'espion et de l'archer qui surveillait attentivement celui-ci.

Comme le magistrat passait devant la loge de l'orfèvre, un jeune gentilhomme en sortait en riant aux éclats.

—Tiens ! c'est vous, monsieur de Villiers ! s'écria le gentilhomme avec le ton évaporé et les allures déhanchées que nous avons décrits dans les précédents chapitres.

Que diable venez-vous faire à la foire ?

—Mon devoir, monsieur le comte de Bernac, répondit le lieutenant civil en s'inclinant profondément.

Effectivement, l'homme qui venait de s'élaner si allègrement dans la rue était bien le jeune et élégant seigneur que nous connaissons.

Même costume, même visage, même voix, mêmes allures : une méprise n'était pas possible.

—Ah ! ah ! fit le comte avec insouciance, vous allez arrêter quelque drôle, je le vois. Allons, bonne chance !

Ah ! dites-moi, ajouta-t-il en s'arrêtant après avoir fait quelques pas, où diable est en ce moment M. d'Aumont ?

—Monseigneur le prévôt est dans la maison de Jonas, monsieur le comte, répondit le magistrat.

—Tiens ! est-ce qu'il a eu la fantaisie de jouer à la blanque ?

—Je ne le crois pas, monsieur le comte.

—Alors, je vais l'y trouver. Au revoir, mon cher lieutenant.

—Votre humble serviteur, monsieur le comte.

Et le lieutenant civil élevant la voix :

—Laissez passer M. le comte de Bernac ! cria-t-il à ses archers.

Ceux-ci ouvrirent respectueusement leurs rangs, et le jeune seigneur, passant au milieu d'eux, continua sa route dans l'intérieur du champ de foire.

Le lieutenant civil, Rougegorge et l'archer continuèrent de leur côté à s'avancer vers la loge du rôtisseur, dont ils atteignirent rapidement la porte.

L'archer Giraud s'effaça pour livrer passage en saluant militairement le magistrat.

Rougegorge, qui avait d'un regard vif et pénétrant parcouru la salle, fit un geste de désespoir.

—Il n'y est plus ! dit-il. Nous avons trop tardé ! Si monseigneur m'avait écouté, il serait à cette heure entre nos mains !

—Dis donc plutôt, maître drôle, que tu as voulu te moquer de la justice et voler une récompense promise ; mais tu payeras cher ta conduite, s'écria le magistrat avec colère.

Archers ! gardez bien ce misérable !

—Je jure que je n'ai pas menti ! hurla l'espion que l'archer avait saisi de sa main herculéenne. Je jure que je n'ai pas menti ! Il était là il n'y a pas une demi-heure ! J'en atteste tous ceux qui sont ici !

Il y était vêtu de gris des pieds à la tête avec des broderies noires et une aigrette noire ! Il soupait à cette table avec trois autres personnes !

—C'est vrai ! c'est vrai ! dirent quelques-uns des assistants. Il y avait tout à l'heure, à cette table, un homme vêtu comme il le dit.

—Vous voyez, monseigneur ! s'écria l'espion. Il portait sa grande barbe noire et ses cheveux longs !

—Oui ! dirent encore les assistants.

—Vous entendez ? et j'affirme par serment que cet homme était le capitaine La Chesnaye.

—Le capitaine La Chesnaye ! s'écria la foule avec stupeur, car ce nom redouté était bien connu dans toute la ville.

—Le capitaine La Chesnaye ! répéta une voix forte, tu dis que le capitaine La Chesnaye était là tout à l'heure ?

Et l'archer Giraud s'avança rapidement en désignant du geste la table où il avait soupé lui-même.

—Eh mais ! s'écria l'un des assistants, celui là dont le bourgeois au pourpoint bleu avait fait tomber le couteau, cet homme doit bien le savoir puisqu'il soupaît avec lui.

—En effet, ajouta Rougegorge, celui-là était le quatrième convive.

—Il est sans doute de sa bande, reprit l'homme qui venait de parler, et maintenant il joue l'étonnement.

—Moi ! de la bande de ce brigand, moi ! hurla Giraud en portant la main à son épée.

—Archers ! cria le lieutenant civil, qui crut à un geste de menace.

Quatre soldats de la maréchassée se précipitèrent aussitôt.

—Arrêtez cet homme ! ordonna le magistrat en désignant Giraud.

L'archer de la prévôté de Rouen poussa un rugissement formidable en bondissant en arrière et en mettant l'épée à la main.

L'un des soldats épanla son arquebuse.

Mais soit que Giraud eût changé d'avis, soit qu'il comprît que la résistance était impossible, il jeta à terre l'épée un moment menaçante.

—Vous m'accusez donc d'être complice de La Chesnaye ? dit-il au lieutenant civil.

—Oui, répondit celui-ci. Les témoignages vous accusent, vous l'avez entendu.

—Eh bien ! dit froidement Giraud, que l'on m'arrête ! je me rends !

Et il se plaça de lui-même au milieu des archers.

—Mais comment a disparu cet homme vêtu de gris, par où est-il passé ? demanda le lieutenant civil en s'adressant à la foule.

Répondez au nom du roi et de sa justice.

Un profond silence suivit cette interrogation, personne n'ayant fait attention à la sortie des trois bourgeois, et n'ayant pu par conséquent remarquer la direction qu'ils avaient prise.

Seul, Giraud savait que Babin, celui qu'on prétendait n'être autre que le hardi capitaine lui-même, était entré chez l'orfèvre ; mais soit qu'il n'eût pas entendu la question du magistrat, soit qu'il n'y voulût pas répondre, il demeura muet, les bras croisés sur sa vaste poitrine.

L'expression de la physionomie de l'archer était froide et impénétrable, mais l'éclair qui jaillissait parfois de ses prunelles ardentes indiquait le travail incessant de la pensée.

Sur l'ordre du lieutenant civil, les soldats de la maréchassée se mirent à fouiller les loges voisines de celle du rôtiisseur.

Après un quart d'heure de recherches minutieuses et infructueuses, ils vinrent annoncer au magistrat que personne autre que les gens qui se trouvaient dans la rue ne pouvait être dans les loges vides.

Effectivement, marchands et acheteurs étaient rangés dans l'espace demeuré gardé par les deux troupes de soldats.

Les boutiques étaient entièrement désertes.

Rougegorge et le lieutenant civil passèrent en revue toute cette foule, mais le premier secoua la tête :

—Il n'y est pas ! dit-il tristement.

—Aucune de ces loges n'a-t-elle donc une sortie par derrière ? demanda Giraud à l'un des archers qui le gardaient.

—Aucune, répondit le soldat ; ainsi ton chef ne pourra nous échapper s'il est là-dedans.

Giraud releva sa tête expressive qu'une pensée subite éclaira soudain.

—Ah ! il n'y a pas d'autre sortie et il n'y a plus personne dans les loges ! murmura-t-il. Le bourgeois de la rue de la Vannerie se serait-il métamorphosé en gentilhomme ? C'est ce qu'il faudra savoir.

Mais ne communiquant cette réflexion à aucun des assistants, il s'enveloppa de nouveau dans un silence absolu, attendant qu'il plût au lieutenant civil de donner des ordres touchant sa personne.

XVII

LE CHAMP-CROTTÉ

Lorsque les trois troupes d'archers de la prévôté en quête de l'introuvable La Chesnaye avaient quitté le poste de police situé près la porte de Buoi, dirigées par Rougegorge, Jean sans Rate et Laurent, et commandées l'une par M. de Villiers, l'autre par le lieutenant de robe courte, et la troisième par M. d'Aumont lui-même, elles s'étaient séparées presque aussitôt, suivant chacune une direction différente.

Celle conduite par M. de Villiers, le lieutenant civil et Rougegorge, avait gagné la loge du rôtiisseur, et nous venons d'assister à la déconvenue qu'elle avait éprouvée.

Les archers dirigés par le prévôt de Paris et par Laurent s'étaient mis directement en marche vers la maison de Jonas.

Quant à la troisième troupe, soumise aux ordres du lieutenant de robe courte, et suivant les indications de Jean sans Rate, elle avait pris le chemin du Champ-Crotté, tournant la foire pour éviter de donner l'éveil en amenant les curieux sur son passage.

C'est de cette expédition dont nous allons nous occuper maintenant ; mais, avant de conduire le lecteur à la suite de messire Jean sans Rate, et de voir si le lieutenant de robe courte sera plus heureux que son supérieur le lieutenant civil, nous devons précéder les archers sur le Champ-Crotté, et, remontant de quelques instants en arrière, reprendre notre récit au moment où neuf heures sonnaient à l'abbaye Saint-Germain.

Le Champ-Crotté était situé, nous croyons l'avoir dit, dans la partie sud de la foire, sur les terrains où se sont ouvertes depuis les rues de Tournon et de l'Ancienne-Comédie.

Ce côté, réservé aux vendeurs de bestiaux, aux maquignons, aux oiseliers, était à ciel découvert et fort peu éclairé une fois la nuit venue, ce qui le faisait paraître triste et désert à l'heure où les deux halles renfermant les loges étaient dans leur plus brillante animation.

De vastes écuries, d'énormes étables étaient bâties tout alentour et séparées ça et là par de petites constructions basses et évidemment provisoires, lesquelles servaient de gîte aux marchands et aux gardiens.

Une sorte de palissade séparait le champ de foire des bestiaux du terrain de manège entretenu par les maquignons.

Un peu avant que neuf heures sonnassent et que Jean sans Rate ne quittât son poste d'observation derrière les planches

d'une écurie, pour gogner rapidement le bureau de police où l'attendait le lieutenant civil en compagnie du préfet de Paris, un personnage, qui voulait de réveiller un maquignon, se faisait sceller un cheval, en dépit de la soirée avancée, et se mettait en devoir d'essayer l'animal ou le conduisant sur le terrain de manège.

Aux observations du maquignon, lequel, troublé dans son sommeil, avait dit à l'archer qu'il eût mieux valu attendre au lendemain, le soleil levé, celui-ci avait répondu qu'il ne pouvait différer l'acquisition qu'il prétendait faire d'un excellent coursier.

Il ajouta que, forcé par son devoir de se mettre en voyage cette nuit même, et manquant de cheval, il devait à tout prix s'en procurer un.

Puis il dit qu'il était en mesure de payer comptant, et il fit sonner dans sa main une bourse des mieux garnies.

Le bruit de l'argent avait naturellement réveillé le marchand de chevaux, et, mettant alors autant d'empressement qu'il venait de manifester de répugnance, il ordonnait à ses valets d'écurie d'allumer des torches et d'éclairer le terrain de manège, afin que le gentilhomme pût essayer à son aise tous les chevaux qu'il lui plairait.

L'acheteur attendit paisiblement.

Bientôt les lumières qui brillèrent de tous côtés permirent de contempler son costume.

Il portait un justaucorps en buffle, un hausse-col d'acier poli, des chausses de drap rouge, et des bas de même nuance enfouis dans de grandes bottes.

Une lourde épée à pommeau d'or pendait à son côté gauche, et un chapeau allemand, sans panache, était posé sur sa tête.

Les bords de ce chapeau, projetant une ombre épaisse sur la figure, empêchaient d'en examiner les traits.

Tout, dans le costume, dans les allures, dans la tournure du personnage dénotait l'homme de guerre.

Comme on le voit, le rapport de l'espion avait été minutieusement exact.

Maintenant l'homme que désignait ce rapport était-il le fameux capitaine La Chesnaye ?

Jean sans Rate était à quelques pas de l'acheteur lorsque la lueur des torches apportées par les valets avait éclairé sa personne.

Sans doute ce que vit l'espion lui suffit pour constater l'identité du personnage, car il tourna brusquement sur ses talons, et, se glissant le long des bâtiments, il se précipita vers le centre de la foire, pour de là gagner le cabinet du lieutenant civil, où nous l'avons entendu affirmer qu'il venait de voir sur le Champ-Crotté le capitaine La Chesnaye en personne.

L'homme au pourpoint de buffle n'avait même pas jeté un regard dans la direction de Jean sans Rate.

Avait-il vu l'espion ? ne l'avait-il pas vu ?

Le pour ou le contre était également impossible à affirmer.

D'ailleurs, au moment où Jean sans Rate s'éloignait, on amenait un magnifique cheval jusque sur le terrain de manège.

Le cavalier sauta en selle avec une aisance parfaite, rassembla les rênes, carressa l'encolure du bel étalon à robe noire, et, faisant signe aux palefreniers de s'écarter, il snivi au pas la palissade qui le séparait de la partie de la foire réservée spécialement aux bestiaux.

Comme il passait devant les halles de la foire, franchissant l'espace privé de palissade, et qui servait de communication entre ces halles et le Champ-Crotté, deux hommes débouchant d'une

de ces rues bordées de loges où nous avons donné plus haut la description, entrèrent à leur tour sur le terrain de manège.

Ces deux hommes étaient à pied.

L'un portait un costume de couleur sombre. Il était de très-haute taille, maigre, glauque ; son maintien était grave, son geste sévère, et son regard paraissait singulièrement briller dans l'ombre épaisse qui l'enveloppait lui et son compagnon.

En effet, les splendides illuminations de la foire qui régnaient à quelque distance n'arrivaient pas jusqu'au Champ-Crotté, et les torches portées par les valets à l'autre bout du terrain de manège ne suffisaient pas pour combattre efficacement l'obscurité de la nuit.

Le second promeneur était de taille moyenne, large d'épaules et d'encolure.

Il était revêtu d'un ajustement militaire, et suivant l'usage de l'époque (l'uniforme n'existait pas alors), il portait sur la poitrine les armoiries du colonel commandant le régiment dans lequel il servait.

Ces armoiries étaient celles de M. de Balagoy, que le roi Henri IV venait de mettre à la tête de l'un des six régiments nouvellement créés par lui.

En débouchant sur le terrain de manège, et en voyant les torches portées par les valets d'écurie, le premier des deux hommes fit un geste d'impatience.

—Encore du monde ici, dit-il.

—Que voulez-vous, maître, répondit le second, il y a du monde partout, à la foire Saint-Germain.

—Détestable idée que j'ai eue d'y venir, en ce cas.

—Vous ne pouviez faire autrement pour me parler, puisque j'étais de garde à la porte de l'Abbaye.

—C'est vrai.

—D'ailleurs, qui fait attention à nous ? Ce chevalier qui essaye un cheval vient de passer là sans même nous apercevoir...

—N'importe ! je n'aime pas ces lieux de réunion bruyante, et je ne saurais rester longtemps ici ; puis Aldah m'attend.

Voyons, Hector, as-tu bien compris ce que je t'ai dit ?

—Parfaitement.

—Répète alors.

—Voilà, maître, les instructions que vous venez de me donner.

Et le militaire fit une légère pause.

—Demain, 14 mars, repart-il, celui que nous attendons doit arriver à Paris...

—Bien.

—Il entrera par la porte Neuve un peu avant dix heures du matin...

—C'est cela.

—Je serai moi-même à la porte Neuve à sept heures. Je serai relevé de garde demain à cinq heures, et je connais le sergent qui commandera le poste de la tour du Bois, donc la chose me sera facile.

—Très-bien.

—J'indiquerai au jeune homme le logis de la rue de Hoqueton...

—Et pas un mot qui puisse lui faire supposer que tu me connais...

—Soyez tranquille, maître,

—Quant à moi je serai sans doute au Pré-aux-Clercs, et, de là, je verrai ce qui se passera sur l'autre rive.

Hector s'inclina en silence.

L'homme aux vêtements sombres parut réfléchir profondé-

ment, et son compagnon, n'osant troubler ses pensées, reporta toute son attention sur le cavalier qui parcourait le terrain de manège.

En écuyer renommé, celui-ci faisait exécuter à sa monture toutes ces coquetteries dont est capable un cheval habilement dirigé.

Voltes, courbettes, changement de pieds, huit décrits avec netteté et élégance, arrêts subits, piaffés relevés, faisaient pousser des exclamations admiratives aux maquignons d'écurie.

Bientôt cette admiration éolata en applaudissements bruyants, et attira quelques curieux isolés d'abord, puis peu à peu plus nombreux, et qui bientôt formèrent une haie vivante le long de la palissade.

L'homme aux vêtements sombres demeurait toujours rêveur.

Son compagnon, entraîné progressivement par l'attention qu'il accordait aux exercices de l'habile écuyer, avait fait plusieurs pas en avant.

—Mordieu ! s'écria-t-il en applaudissant à une succession de changements de pieds à l'aide desquels le cheval venait d'accomplir une douzaine de demi-cercles en sens opposé ; mordieu ! voilà un gentilhomme qui me semble réaliser la fable du Centaure dont vous m'avez jadis raconté les prouesses.

Le cavalier se rapprochait des deux personnages demeurés dans l'ombre.

Il avait repris le pas, et le maquignon, chapeau à la main, marchait à la hauteur du coursier.

—Ce cheval vous convient-il, mon gentilhomme ? demanda le marchand de chevaux d'une voix la plus caressante. Il semble fait pour Votre Seigneurie.

C'est un bête admirable dont j'ai refusé déjà deux cents pistoles en beaux quadruples d'Espagne !

Il est né dans les plaines de Grenade, et il marque à peine cinq ans, quoiqu'il ait déjà jeté sa gourme, je le garantis : vous ne sauriez trouver le pareil. Oh ! j'ai vu tout de suite ce qui convenait à monseigneur.

Aussi, ai-je choisi du premier coup le meilleur animal de mes écuries. Je suis sûr, mon gentilhomme, que vous êtes satisfait.

—C'est selon, répondit le cavalier. Le cheval est beau, il est bon, bien qu'il ait quelques défauts. Ainsi, il a trop d'ardeur pour posséder beaucoup de fond ; il n'a pas les allures régulières.

Mais enfin il pourra me convenir si le prix n'est pas exorbitant...

En entendant ces paroles prononcées d'une voix rude et vibrante, et les premières sorties de la bouche du cavalier qui parvinrent jusqu'aux oreilles du compagnon d'Hector, l'homme aux vêtements sombres tressaillit brusquement et se rejeta en arrière.

—Cette voix ! je ne puis me tromper... murmura-t-il.

—Qu'avez-vous donc, maître ? fit le soldat au régiment de Balagny en se rapprochant.

—Il faut connaître le nom de cet homme ! répondit vivement l'étranger. Là peut-être est la clef de ce mystère que je poursuis depuis si longtemps.

Hector allait sans doute répondre, lorsqu'un incident inattendu attira subitement son attention et celle de son interlocuteur.

Le cavalier et le maquignon regagnaient le côté opposé du terrain de manœuvres, quand un homme de taille gigantesque et de formes athlétiques arriva prendre rang parmi les curieux.

Cet homme, qui paraissait ivre, chantait ou plutôt hurlait une vieille chanson ligéenne dont le refrain bien connu domina

un moment le brouhaha de la foule des assistants et les bruits provenant de la foire :

Et je n'ai, moi,
Par la sang Dieu !
Ni foi, ni loi,
Ni feu, ni lieu,
Ni foi,
Ni Dieu !

—Hou ! fit l'un des curieux en s'écartant pour livrer passage au nouveau venu, c'est Pierre l'Assommeur, l'un des princes de la cour des Miracles !

Pierre l'Assommeur continua son chemin et sa chanson, trébuchant à chaque pas et rugissant à chaque strophe.

Le cavalier avait arrêté net sa monture.

—Combien ton cheval ? demanda-il au maquignon.

—Je vous l'ai dit, mon gentilhomme, répondit le marchand, j'en ai refusé deux cents pistoles...

—Les refuses-tu encore ?

—Mais...

—Parle, je suis pressé

—Eh bien !...

—Les voilà...

—Le cavalier jeta sa bourse aux mains du maquignon. Celui-ci reçut la bourse, la soupsa un moment, puis il s'inclina en manière d'acquiescement.

—Si je suis content, je reviendrai te voir, cria l'acheteur.

Et, enfouissant ses éperons dans le ventre de sa monture, il rendit la main.

L'animal fit en avant deux ou trois pas rapides et s'élança follement à travers le terrain de manège.

Arrivé à l'extrémité, il disparut dans l'obscurité qui régnait à ces dernières limites du Champ-Crotté.

Avait-il tourné à droite ? s'était-il lancé à gauche ? Personne ne pouvait dire, mais cheval et chevalier venaient d'échapper à tous les regards.

On n'entendait plus la chanson de Pierre l'Assommeur.

Cette petite scène s'était accomplie d'une façon si rapide, qu'Hector et son compagnon avaient à peine eu le temps de la constater. Ce dernier paraissait toujours en proie à une émotion violente.

—Laissez faire la prèvé ! cria tout à coup une voix sonore. Que personne ne bouge ! que personne ne cherche à fuir !

Chacun se retourna brusquement : à la lueur des torches on aperçut des archers se tenant sur une même ligne et touchant la communication du Champ-Crotté avec les halles, l'un des deux seuls endroits par où l'on pût sortir du terrain de manège, l'enceinte étant complètement fermée par la ligne des écuries, des étables et des maisonnettes qui se touchaient, appuyées les unes sur les autres.

Le lieutenant de robe courte et Jean sans Rato marchaient en avant de la troupe.

Les assistants demeuraient stupéfaits.

—Les archers de la prèvé ! murmuraient-ils. Qui donc vient on arrêter ?

Et chacun regardait son voisin avec méfiance.

Neuf heures et demi sonnèrent.

Jean sans Rato s'avança vivement sur le terrain de manège, comme son compagnon Roug-gorge s'élançait au même instant dans la boutique du rô isseur.

D'un regard rapide, il parcourut le terrain vide, et se pré-

cipitant vers le maquignon, lequel comptait ses pistoles en versant le contenu de la bourse dans sa large main :

—Un homme t'est venu réveiller tout à l'heure pour que tu lui vendes un cheval ? s'écria-t-il.

—Mais... fit le maquignon en hésitant.

—Répondez ! s'écria le lieutenant de robe courte.

—Eh bien ! c'est vrai, dit le marchand.

—Tu lui en as vendu un ? continua l'espion.

—Oui...

—Où est cet homme ?

—Cet homme ?... répéta le maquignon.

—Oui ! dit le magistrat.

—Ma foi ! il doit être sur le terrain de manège. Il vient de me payer et il est parti au galop dans cette direction.

Le marchand de chevaux indiqua la partie plongée dans une obscurité profonde qui formait l'extrême limite du Champ-Crotté.

—Ventre-Mahon ! s'écria Jean sans Rate, il se sera évadé !

—Impossible ! dit le lieutenant. Aucune issue n'existe de ce côté. La moitié de mes hommes veille à la sortie du marché aux bestiaux, et personne ne peut même rentrer dans la foire sans ma permission.

Si tu ne nous as pas trompés, celui que nous cherchons ne saurait nous échapper.

Que dix hommes aillent avec toi fouiller les maisons, les étables et les écuries. Moi, je demeure à cette place, gardant ce passage.

Archers ! prenez des torches et faites votre devoir !

Quelques hommes se détachèrent de l'escorte et s'emparèrent des torches portées par les valets d'écuries, puis, sous la conduite de Jean sans Rate, ils commencèrent leurs visites domiciliaires, ayant grand soin d'examiner en même temps le terrain de manège.

D'autres torches brillant à gauche indiquaient que la communication entre le marché aux bestiaux et le champ de foire était également surveillée.

Les curieux, les maquignons, les valets, les palefreniers demeuraient bouche bée et yeux ouverts, attendant la fin de l'événement.

Le Champ-Crotté, dans toute son étendue, figurait la forme d'un parallélogramme allongé.

L'un des petits côtés se soudait aux halles de la foire par une haute et forte palissade.

Les trois autres côtés étaient garnis de bâtiments serrés les uns contre les autres, ainsi que nous l'avons dit.

Une muraille construite par les soins de l'abbé de Saint-Germain, afin d'éviter toute fraude, entourait encore ces bâtiments.

Donc, toute autre issue que celle donnant sur les halles n'existait pas et ne pouvait être pratiquée.

Ces issues étaient au nombre de deux : la première donnant sur le terrain de manège ; la seconde sur le marché aux bestiaux.

En face de chacune de ces issues était une rue étroite bordant à droite et à gauche la réunion des deux halles, et qui, communiquant toutes deux, l'une avec la porte de l'Abbaye donnant sur la campagne, l'autre avec la porte Saint-Germain s'ouvrant dans la ville, permettaient aux animaux de se rendre dans le Champ-Crotté pour y être vendus, et d'en sortir après vente faite.

Ces deux issues venaient d'être occupées simultanément par les archers de la prévôté.

Il était donc matériellement impossible, ainsi que l'avait dit le lieutenant de robe courte, qu'un homme, demeuré dans l'encoignure du terrain de manège, pût tenter de s'évader sans être pris.

Tout ce qu'il aurait pu faire eût été de se réfugier soit dans une écurie, soit dans une stable, soit dans le logis d'un marchand.

Les archers, en fouillant l'intérieur des bâtiments, devaient donc incontestablement le trouver.

Ceux-ci, au reste, accomplissaient merveilleusement leur devoir.

A chaque bâtiment visité avec soin, ils faisaient sortir tous les habitants, et, formant solidement portes et fenêtres, ils emportaient les clefs, ne devant permettre l'accès des demeures que leur mission une fois remplie.

Le nombre des torches s'était décuplé, et la lumière se projetait d'un bout à l'autre du parallélogramme.

Ainsi que nous pensons l'avoir expliqué, le Champ-Crotté était divisé, dans toute sa longueur, par une palissade ouverte au centre et laissant communiquer librement ensemble le terrain de manège et le marché aux bestiaux.

Les archers avaient déjà visité une douzaine de maisons ou d'écuries, et ils continuaient activement leurs recherches jusqu'alors demeurées vaines.

Jean sans Rate mettait surtout à l'œuvre une persistance, un acharnement, une minutie incroyables.

Tout à coup, par l'ouverture dont nous venons de parler, surgit un cavalier, sortant du marché aux bestiaux et s'avantant au pas sur le terrain de manège.

Ce cavalier montait un cheval blanc de toute beauté, les lumières qui éclairaient le Champ-Crotté permettaient d'admirer son splendide costume.

Les archers près desquels il passa firent à la fois un mouvement brusque, mais ce mouvement fut aussitôt réprimé par un sentiment de profond respect.

—Monsieur le comte de Bernac, murmura l'un d'eux en saluant.

Le comte, car encore une fois c'était lui, c'était bien lui, c'était bien le même costume, le même visage, la même taille, les mêmes gestes, les mêmes allures que ceux du gentilhomme élégant que nous connaissons, le comte continua sa route vers le lieutenant de robe courte.

—Vive Dieu ! s'écria-t-il quand il fut à portée du magistrat, vous avez bien fait de faire allumer des torches, monsieur le lieutenant, mais puisque vous illuminez le Champ-Crotté, vous eussiez mille fois mieux fait encore d'éclairer cette damoise rue, qui va à la porte Saint-Germain. De la sorte, je ne me serais pas perdu et je ne pataugerais pas depuis une heure dans ce maudit Champ-Crotté qui ne saurait être mieux nommé !

—Monsieur le comte s'est égaré sur le champ de foire ? balbutia le lieutenant de robe courte, stupéfait de la présence du gentilhomme.

—Eh ! sans doute ! c'est pardieu bien votre faute !

—Ma faute ?

—Certes ! Figurez-vous, mon digne lieutenant, que parti du grand Châtelet avec cet excellent M. d'Aumont, nous nous sommes quittés rue Saint-André-des-Arts, lui pour se rendre à la porte Buci, vaquer à je ne sais quelle affaire criminelle, et moi pour gagner l'Académie de jeux de Jonas par la porte Saint-Germain.

Or, la maison de Jonas est dans cette abominable rue que vous vous plaisez à laisser dans une obscurité absolue. J'avais la

tête occupée... de mes amours sans doute, de sorte que j'ai passé devant la maison sans m'en apercevoir.

Quand ma présence d'esprit m'est revenue, j'étais au milieu d'une obscurité complète, et mon cheval avait de la boue par des sus ses balancans... J'étais en plein marché aux bestiaux, et j'y serais peut être encore sans l'idée véritablement lumineuse que eut que tous ces gens de se promener avec des torches à la main.

Le magistrat était tellement stupéfait de rencontrer, là où il s'attendait à trouver un horrible bandit, un jeune et élégant gentilhomme dont le nom, la personne, la famille étaient connus de toute la cour, dont le prochain mariage avec la fille unique du prévôt de Paris n'était un secret pour personne, qu'il demeura muet et le regard fixe.

Au reste, toutes ces raisons puissantes n'eussent-elles pas existé, que l'explication de sa présence sur le Champ-Croisé donnée par le comte était tellement naturelle, tellement plausible, qu'il était matériellement impossible d'hésiter un moment à l'admettre.

Le lieutenant de robe courte balbutia quelques formules d'excuse.

— Mais, dit le comte, que diable faites-vous ici, à propos, et pourqu'oi ce déploiement de marches usées et ce luxe de luminaires ?

— Nous procédons à une arrestation, monieur le comte.

— Oh ! oh ! Et qui est-ce que vous arrêtez, s'il n'y a pas d'indiscretion, toutefois !

— Un misérable dont nous allons enfin purger la société.

— Et ce misérable, c'est ?

— La Chesnaye !

— La Chesnaye ! reprit le comte.

(A CONTINUER.)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404.)

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Chez le dentiste :

Souffrant. — « Attention ! attention ! Vous m'arrachez la mâchoire ! »

Docteur. — « Oh ! n'y faites pas attention, vous n'avez rien à payer en plus. »

* * *

Un homme de Fort Valley rentra chez lui, il y a quelques jours, et se sentant indisposé il prit ce qu'il supposait être quatre pillules et s'endormit du sommeil du juste.

Quand sa femme se rév.illa le lendemain, elle se mit à la recherche des quatre boutons qu'elle voulait coudre sur les souliers de son petit bébé avant que celui-ci s'éveilla.

Ne les trouvant pas, son mari se joignit à elle dans sa recherche.

A la fin il se rappela où il avait trouvé les pillules et dit :

— Grand Dieu !... j'ai avalé les boutons !

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS-FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuilletons suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE — Le Roi des Voleurs ; Le Trésor de Strong-roy ; Les Héritiers du Poignard ; Le Secret de l'Intendant ; Le Duc de Kandos ; Les Deux Duchesses ; Les Forçats de l'Amour ; L'Homme des Grèves ; Le Crime d'un autre ; L'Amour à l'Épée ; Un Noviciat ; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE — Les Aventures du Capitaine Vatan ; La Dame de Pique ; La Fille de Marguerite ; L'Homme des Grèves ; L'Amour à l'Épée ; Le Crime d'un Autre ; Un Noviciat ; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuilletons ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix que coûteraient actuellement ces feuilletons en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuilletons ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge ; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cts, payable d'avance. On peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livre au domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant d'ailleurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

MORNEAU & OIE., EDITEURS,
Boite 1986 475 Rue Craig, Montréal.